CASTANET Lien

Bulletin municipal de Castanet-Tolosan

Novembre 2008 - N° 66

Les travaux avancent

Pages 8-9

www.castanet-tolosan.fr

Spectacles jeune public

Le loup et les 7 chevreaux

d'après le conte des frères Grimm
Cie Theaterwiese
A partir de 4 ans

Mercredi 26 novembre à 16h

Poli dégaine

Cie La Pendue
A partir de 7 ans

Dimanche 30 novembre à 16h

Salle J. Brel

Réservation conseillée - Tarif : 9€ / 7€
En partenariat avec MARIONNETTISSIMO
05 62 71 70 44 - www.castanet-tolosan.fr

sommaire

courrier du Maire Page 4

vie de ville Page 5

- **Sécurité**
  Pose de la 1ère pierre de la gendarmerie
- **Jeunesse**
  La rentrée dans les écoles
- **Aménagements**
  Revue de chantiers : Foyer Logement/ Avenue Delherm/TCSP

vie municipale Page 10

- Actualités du Conseil municipal
- Le nouveau marché bio
- **Intercommunalité**
  Prolongement de la ligne B du métro jusqu'à Labège
- Expression des groupes politiques

ça bouge à Castanet Page 14

- **Spectacles culturels**
  La balade de Savignol
  Graphisme et patrimoine
  Le défi castanéen du Tremplin musique
- **Evénements**
  Les 20 ans du Comité de jumelage
  L'Avenir castanéen, champion de France
- **Sports**
  Les éducateurs sportifs
  Judo : le babyboum

CASTANET TOLOSAN

■ **Directeur de la publication** A. Lafon ■ **Rédacteur en chef** F. Lescure ■ **Comité de Rédaction** A. Combres - M-L Chauvin - J. Etienne - P. Paris - G. Rieunau ■ **Secrétaire de rédaction :** E. Llantia ■ **Mairie de Castanet-Tolosan :** 29, avenue de Toulouse - BP 82505 - 31325 Castanet-Tolosan CEDEX - Tél. : 05 62 71 70 40 - Fax : 05 62 71 70 41 ■ **Crédit photo :** V. Laratta - M. Duffau ■ **Création** Ogham ■ **Impression :** Imprimerie Delort - ZI de Vic - 2-4, rue de l'Industrie - 31320 Castanet-Tolosan ■ **Tirage** 6000 ex. - Papier Cyclus print ■ **Dépôt légal.**

Le mot du Maire

Les enfants ont repris le chemin de l'école. À Castanet, nous aurions préféré que le Ministre de l'Education nationale renonce, lors de cette rentrée 2008, à la mise en place extrêmement rapide de la semaine des 4 jours. D'ailleurs, les élus de la majorité municipale se sont joints à ceux de l'Association des Maires de France pour exprimer leurs inquiétudes. Pourtant, la réforme est passée... Elle nous a obligés à réorganiser les emplois du temps des personnels communaux attachés à l'école. Nous avons prévu de modifier le fonctionnement de certains équipements ouverts aux scolaires, notamment les équipements sportifs. Nous avons mené une concertation avec les associations, en particulier la MJC et Parenthèse, pour mieux accueillir les enfants dans les temps périscolaires libérés. Finalement, s'il reste encore à chaque groupe scolaire à caler définitivement les deux heures hebdomadaires d'aide personnalisée, dans l'ensemble, la rentrée s'est bien passée chez nous.

La rentrée, c'est aussi l'occasion pour les élus de commencer à travailler à l'élaboration du budget communal de l'an prochain. Depuis longtemps, je souhaite une réforme fondamentale de la fiscalité locale, laquelle permettrait aux collectivités une meilleure maîtrise de leurs ressources. En effet, dans un contexte national de crise et même de récession, chacun sait bien que les dotations de l'Etat vont encore diminuer. Il faudrait donc pouvoir mieux mobiliser les recettes locales, notamment revoir les modes de répartition au sein des intercommunalités. Pourtant pour le moment, rien n'étant acquis en la matière, la Commune devra faire face, en comptant d'abord sur ses propres moyens. C'est un défi financier sérieux qui implique une réflexion collective sur les besoins réels et prioritaires en services publics, sur l'organisation des services municipaux y répondant et sur le niveau de la fiscalité locale nécessaire pour les assumer. La gravité de la situation nationale va nous obliger à être encore plus inventifs et pertinents dans nos choix publics, en dépit des conservatismes syndicaux, de législations contraignantes et des exigences toujours plus exorbitantes de certains de nos compatriotes.

Enfin, je souhaite vous dire encore quelques mots sur un sujet qui engage l'avenir des transports en commun dans le Sud-est toulousain. Depuis la consultation locale de 2007 qui a permis aux Castanéens de se prononcer sur la nécessité de raccorder notre ville à la ligne B du métro, et plus précisément à son futur terminus à Labège-La Cadène, tout le monde s'accorde à dire que le prolongement de la ligne B est primordial pour notre territoire, tant sur le plan économique qu'environnemental. Pourtant aujourd'hui, le Grand Toulouse et Tisséo-SMTC tergiversent. Sa réalisation pour 2013 est compromise en raison du report de la consultation publique. C'est un coup très dur porté à l'avenir du Sicoval, de ses communes, de ses entreprises et de ses employés qui bien souvent viennent de Toulouse. Je suis et je serai de ceux qui se battront pour que le projet aboutisse.

Arnaud Lafon
Maire de Castanet-Tolosan

courrier du Maire

Stationnement gênant

Je circule beaucoup à vélo avec mes enfants pour aller à l'école ou faire des courses, et nous sommes souvent obligés de poser pied à terre ou de zigzaguer entre les voitures parfois garées sur les trottoirs, voire même sur la piste cyclable. Que pouvez-vous faire pour empêcher cette situation ?

Arnaud Lafon : Les agents de la police municipale interviennent souvent sur ces problèmes de véhicules stationnés à des emplacements interdits et même parfois dangereux. Bien sûr, la plupart du temps, aucun panneau d'interdiction de stationner n'est implanté, mais cela relève du Code de la route que tous les automobilistes sont censés connaître. Dans un premier temps, la police municipale essaie de sensibiliser les conducteurs sur ces actes d'incivilités. Puis, elle passe à une phase répressive. La verbalisation pour ce type d'infraction est de 35 € ou même de 135 € lorsqu'il s'agit d'un stationnement sur une place réservée aux personnes handicapées. En ce qui concerne le centre ville, je rappelle que le parking des Ormes a été agrandi et la zone bleue permet de réglementer le stationnement, en le limitant de façon à ce que les automobilistes puissent facilement stationner. Le disque est disponible en Mairie, au prix de 1€. Ne pas stationner à des emplacements interdits relève non seulement du respect de la loi mais aussi et surtout d'un respect à l'égard de nos concitoyens afin que notre ville reste agréable à vivre pour tous.

Démarche environnementale pour la Fête au Parc 2009

Au repas de la Fête au Parc pourquoi ne pas changer enfin cette habitude simpliste de distribuer gratuitement des couverts, assiettes et verres en matière plastique ? Cette petite révolution économique et écologique serait aussi pédagogique puisque les enfants sont nombreux à ce repas et cette démarche donnerait l'exemple.

A.L. : Lors du repas de la Fête au Parc au mois de septembre dernier, une première initiative a été prise en ce sens, puisque des gobelets en plastique réutilisables ont été fournis par l'association Elemen'terre. Chaque convive a pu retirer un gobelet contre une "caution" d'1€ restituée à la fin du repas, à condition bien sûr de ramener son verre. Pour l'édition 2009, j'envisage une action qui s'inscrive encore plus dans une démarche de développement durable, puisque le repas sera organisé sur le principe du "repas partagé" et que les Castanéens seront mis à contribution en amenant leurs propres couverts par exemple. Les verres seront de nouveau "loués" à Elemen'terre et les assiettes pourraient soit être prêtées par les cantines scolaires, soit également amenées par chaque famille participant au repas. Le projet est à l'étude et reste à finaliser d'ici l'année prochaine, mais quoi qu'il en soit le principe de cette démarche est d'ores et déjà acté.

Fermeture provisoire de la piscine

Inscrite à l'Ecole de natation, je regrette une fois de plus la fermeture de la piscine municipale. Quand va-t-elle rouvrir ?

A.L. : En effet, suite à un nouveau problème technique concernant la machinerie de la piscine, il a été décidé de fermer cet équipement jusqu'au 5 janvier 2009 dans un premier temps. Toutefois, une réflexion est actuellement menée pour une réhabilitation complète de cette installation et si une telle option est retenue, la piscine municipale fermera alors ses portes pour une durée bien plus importante, les délais de faisabilité n'étant pas encore connus à ce jour. Je suis évidemment conscient des désagréments qu'une fermeture prolongée générerait pour de nombreux utilisateurs de notre piscine. Toutefois, ce choix aurait pour but d'apporter ultérieurement un service public de meilleure qualité et d'éviter les fermetures successives du site. Les Castanéens seront bien-sûr tenus informés de la suite qui sera donnée à ce dossier et j'invite, d'ores et déjà, les personnes inscrites à l'Ecole de natation à venir retirer leur chèque de cotisation à l'accueil de la piscine du lundi au vendredi de 9 à 12 heures et de 17 à 19 heures.

Gendarmerie
Les travaux ont débuté

Avec la pose de la 1ère pierre le 19 juin dernier, le projet de gendarmerie devient réalité.

Le Colonel Segura, commandant du groupement de la gendarmerie de la Haute-Garonne, Hervé Silberstein, directeur du réseau SNI et Arnaud Lafon, Maire de Castanet-Tolosan, ont cimenté les 1ères briques et déposé, dans l'une d'entre elles, un parchemin en gage de souvenir.

Au cœur du quartier des Fontanelles, à l'angle de l'avenue Mendès France et du boulevard des Genêts, les fondations et les premiers parpaings de la nouvelle gendarmerie sortent de terre. *« La gestation fut longue, mais je suis sûr que l'accouchement se fera sans douleur »*. C'est par ces quelques traits d'humour que le maire Arnaud Lafon a introduit son discours devant un parterre de gendarmes, les partenaires de l'opération et de nombreux Castanéens.

Un dossier complexe

Le montage financier, juridique et technique du projet et les nombreux allers-retours avec tous les partenaires de la Ville se sont déroulés sur plusieurs années. Au final, l'opération satisfait tout le monde, les futurs utilisateurs comme la commune qui n'a pas à supporter la charge des travaux. Celle-ci est assurée par la SNI, Société Nationale Immobilière, qui a prévu de livrer la nouvelle gendarmerie en fin d'année 2009.
Les nouveaux bâtiments permettront de regrouper sur un même site non seulement les locaux professionnels mais aussi 21 logements pour les gendarmes et leurs familles jusqu'à présent hébergés aux quatre coins de la ville. D'une surface de 2 410 m², la nouvelle caserne offrira à toute la garnison des conditions de travail et de vie beaucoup plus confortables et adaptées aux exigences des missions et des familles.

Une intégration en plein cœur de ville

L'implantation de la caserne en centre ville favorisera les contacts et les échanges entre les gendarmes et la population. *« Nous sommes aujourd'hui de vrais acteurs de la vie sociale, des partenaires privilégiés en matière de prévention et de sécurité »*, souligne le colonel Ségura.

Les gendarmes de Castanet-Tolosan interviennent sur 12 communes du canton ce qui représente plus de 10 000 hectares et près de 25 000 habitants. Toutefois, au sein de cette zone, la commune de Castanet-Tolosan représente près de 90 % des sorties effectuées par la brigade.

Des travaux bien engagés

Depuis l'été, la société de gros œuvre s'active ; le sous-sol des bâtiments est déjà achevé et les murs extérieurs prennent de la hauteur. *« Il est prévu de démarrer la charpente vers la fin novembre »*, précise Eric Perrutel, responsable de l'opération à la SNI. Vers février, tous les corps d'état secondaires (plâtriers, électriciens, plombiers...) devraient intervenir pour une livraison définitive du site en octobre 2009.

Financement

Dans le cadre d'un bail emphytéotique de 35 ans passé avec la Mairie, la SNI, filiale de la Caisse des Dépôts et Consignations, assure la maîtrise d'ouvrage de la construction de la gendarmerie. Durant cette période, elle est en charge de la construction, de son exploitation et de l'entretien de cette infrastructure, en échange d'un loyer versé par la commune. La ville est elle-même subventionnée par l'Etat et reste propriétaire du terrain.
Au terme des 35 ans, soit le bail est prorogé, soit la SNI rétrocède l'ensemble des bâtiments à la commune.

3 100 000 € TTC
Coût des travaux pris en charge par la SNI

Nomination

Un nouvel adjudant chef, Frédéric Bousquet, vient de prendre ses fonctions à la gendarmerie de Castanet-Tolosan. Depuis le 1er août, il exerce le commandement en second en remplacement du Major Lassale, aux côtés du Lieutenant Guerra. Originaire de Narbonne, il a débuté sa carrière à Béziers, puis a fait ses classes en Haute-Marne. Ses affectations l'ont mené ensuite dans la Creuse, la région toulousaine et le Tarn. Nous lui souhaitons la bienvenue à Castanet-Tolosan.

Illustration : François Foyard

1 012 enfants scolarisés

Entre 800 et 900 repas par jour à la cantine

150 enfants au CPE

CVQ : 3 lettres qui vont désormais accompagner nos enfants !

Testée dès novembre, la Carte Vie Quotidienne (CVQ) sera généralisée à tous les groupes scolaires et à la crèche en janvier. Une nouveauté pour les 1000 enfants des écoles castanéennes et les parents utilisateurs de ces structures. Mode d'emploi.

Dans le cadre de sa politique en faveur des enfants et des familles, la Ville a souhaité moderniser et simplifier les démarches administratives d'inscription à l'école, à la crèche et aux différentes activités de loisir. Ce projet, déjà dévoilé dans le *Castanet Lien* de février 2008, devient désormais réalité. Les services municipaux finissent actuellement de compiler les différentes données informatiques nécessaires au fonctionnement du système auprès de leurs partenaires techniques. La tâche s'avère assez complexe... Une formation du personnel est également en cours et un test expérimental dans les écoles Françoise Dolto et Fontanelles est prévu à la rentrée des vacances de Toussaint.

Comment faire ?

Illustrée d'un dessin réalisé par les enfants du Conseil Municipal des Jeunes, la Carte Vie Quotidienne sera remise à tous les écoliers et aux parents utilisateurs de la crèche. Avec cette nouvelle carte chacun devra, lors de son arrivée à l'école ou à la crèche, passer devant une borne et ainsi signaler sa présence dans la structure. Cela permettra surtout d'indiquer si l'enfant mange ou non à la cantine et s'il participe aux activités de loisir durant le temps périscolaire. À la crèche, ce sont, bien évidemment, les parents ou les personnes habilitées à accompagner l'enfant qui seront chargés de cette formalité. Les premiers temps, les habitudes risquent donc d'être un peu chamboulées. Durant les premiers jours d'apprentissage, le personnel municipal veillera à informer et à aider tous ceux qui en auraient besoin. Cette carte sera remise gratuitement à tous les utilisateurs lors de l'inscription ; son renouvellement coûtera 10 €.

Simplifier les démarches

Avec ce nouveau dispositif de CVQ, l'information administrative et la gestion des comptes des familles sont désormais centralisées dans un guichet unique situé en mairie. Le système d'inscription est donc simplifié et mutualisé pour l'ensemble des activités des enfants.
Concrètement, lors de l'inscription, les familles ne fourniront qu'une seule fois les éléments relatifs à leur situation personnelle. Ce dossier suivra l'enfant jusqu'à sa majorité. Seule une actualisation des données sera exigée, notamment en cas de modification de la situation familiale. Avec ce nouveau système, la généralisation à toutes les activités du prépaiement est instaurée. Les moyens de paiement traditionnel sont conservés : le chèque et les espèces. Un nouveau mode de paiement sera même possible. En effet, les cartes bancaires seront utilisables au guichet CVQ et dans un automate extérieur accessible 24 heures sur 24. À terme, le paiement par internet et par prélèvement automatique devrait également être envisageable.

Concours de dessin des enfants du CMJ pour le choix de l'illustration de la carte

CVQ : un dispositif pour faciliter la vie des familles au quotidien

CVQ, pour qui ?

Pour l'ensemble des enfants de 0 à 18 ans

CVQ, pour quelles activités ?

Scolaire : restauration et temps périscolaire.

Centre Petite Enfance : crèche collective, halte garderie et crèche familiale

Centre de Loisirs : mercredi et vacances scolaires

Et demain... s'ajouteront d'autres activités municipales (école de natation) et associatives (sport, culture et loisirs)

CVQ, comment ?

Une Carte Vie Quotidienne pour chaque enfant

Un guichet unique

Une harmonisation des modalités de paiement.

La Calandreta

Lorsque les enfants sortent de l'école...

Tout au long de l'année, diverses initiatives pédagogiques, menées en partenariat avec des associations de la Ville et avec le Sicoval, permettent à de jeunes Castanéens de sortir des écoles et du collège et d'entrevoir d'autres horizons...

Des jardiniers en herbe

Tous les 15 jours, les classes de CP des écoles Françoise Dolto et Damase Auba vont planter des « choux » aux jardins familiaux ! Raymond Joly, président de cette association, est à l'initiative de ces ateliers. *« Sous forme de jeu, j'aime sensibiliser les enfants à la nature et à ses rythmes »,* déclare-t-il avec passion. Chaque année à la Fête au Parc, il organise, avec l'association des jardins familiaux, des parcours découvertes et des concours comme la création du plus bel épouvantail. Dans le cadre scolaire, les enfants plantent des pommes de terre, des salades et des radis qu'ils récoltent en général 3 mois plus tard. Et, cerise sur le gâteau, ils les dégustent lors d'un grand pique-nique !

Des éco-citoyens

Au collège, les membres du club éco-citoyen se battent à leur manière pour aider à la protection de la nature. Leur slogan est : *« un gâteau acheté, un arbre planté, du CO2 absorbé ».* Depuis 2 ans, en lien avec leur professeur de Français, ces collégiens mènent des actions en faveur de l'environnement. Il s'agit, par exemple, de récupérer dans les classes des papiers usagés grâce à l'installation de containers appropriés. Les membres du club sensibilisent également leurs camarades à des gestes « écolo » simples : le recyclage des piles et des bouchons, les déplacements en vélo ou à pied, l'économie d'eau en évitant les bains... Dernièrement, grâce aux bénéfices issus de leur vente de gâteaux, ils ont pu planter des arbres dans l'enceinte du collège. Ils ont également permis l'achat d'oliviers destinés à la Grèce, gravement touchée par des incendies.

Vigilants face aux dangers de la route

La 6ème édition de l'opération « Vivre ensemble la route de l'école en Sicoval » a permis, fin septembre, aux élèves de 6ème du collège, de mieux appréhender les risques de la route. En lien avec la police municipale, les sapeurs pompiers et la gendarmerie, les enfants ont participé à des jeux, suivi des ateliers théoriques et parcouru la ville à travers des itinéraires balisés afin de saisir concrètement les règles de bonne conduite sur la route et sur les trottoirs, dans leurs trajets quotidiens entre leur domicile et le collège. Ils ont participé aussi à un exercice "anti-feu". L'objectif était de sortir d'un bus en moins d'une minute et de façon organisée. Exercice réussi.

Au filet

Le club de tennis de Castanet a proposé à la classe de CM2 de l'école Danton Cazelles une initiation au tennis. Cette nouvelle activité fait suite à une précédente expérience qui avait rencontré un grand succès auprès des enfants : la pala. Aussi, s'inscrivant dans la continuité de ces programmes éducatifs, le club de tennis souhaite sensibiliser les jeunes à la pratique de ce sport ludique et très accessible. Une démarche que le club pourrait généraliser avec l'adoption de la semaine des 4 jours. Il se propose, au même titre que d'autres associations, d'accueillir les enfants le mercredi matin.

Aux fourneaux

L'école de la Calandreta diversifie, elle aussi, ses activités éducatives. « Les Pitchouns » aidés de l'association Flor d'Agram, ont préparé des recettes régionales aux saveurs d'antan dans le cadre d'ateliers cuisine : *la sopa de caulets, los viets d'ase, lo flan de coja et los cocons de pomas.* Les petits ont pu découvrir ainsi les noms des fruits et des légumes de notre terroir, leurs textures, leurs parfums et leurs goûts puisque ces plats ont été dégustés à la cantine. Cette collaboration fructueuse entre les deux associations devrait engendrer de nouveaux projets.

Revue de chantiers

Durant tout l'été et depuis la rentrée encore, les travaux sur les bâtiments et les voiries vont bon train. Au quotidien, ils transforment la cité. Réalisés sur de courtes durées ou sur plusieurs années, certains viennent de débuter, d'autres se finissent. Coup de projecteur sur quelques réalisations en cours.

Monsieur Jammes, architecte à Castanet-Tolosan

Janine Desnos, résidente, a coupé le ruban

Le Foyer logement s'agrandit

Le 28 juin dernier, la résidence "Les Claires Fontaines", établissement municipal pour personnes âgées non dépendantes, a vu sa capacité d'accueil augmenter. Le Maire Arnaud Lafon et Denise Albin, adjointe déléguée aux services à la personne, ont inauguré, en présence de nombreux invités, trois nouveaux appartements et une chambre d'hôte. *« Cette réhabilitation a été envisagée, précise Denise Albin, car la nouvelle directrice ne réside plus sur place »*. Ainsi, l'espace libéré a pu être transformé en petits appartements de deux pièces conçus avec une kitchenette, une chambre, une pièce à vivre et une salle de bain. Tout a été prévu, bien évidemment, pour respecter les normes handicapées. La chambre d'hôte meublée permet d'accueillir des résidents temporaires. *« J'espère à l'avenir pouvoir augmenter encore la capacité d'accueil,* ajoute Arnaud Lafon, *car en raison du vieillissement de la population la demande est de plus en plus importante »*. Aujourd'hui la ville dispose d'un agrément pour 89 lits mais les bâtiments ne peuvent en accueillir que 67. (Voir encadré)

Situé tout près du centre ville, près du parc de la mairie, le Foyer logement permet aux résidents de conserver une indépendance de vie. Chacun a son appartement, très fonctionnel, qu'il meuble selon ses souhaits. Les résidents bénéficient parallèlement de services clé en main : repas à midi, personnel d'entretien, activités ludiques...

Création d'un pôle gérontologique

La Municipalité a demandé à l'OPDHLM, organisme propriétaire du Foyer logement, d'examiner un projet d'extension du bâtiment. L'objectif est de pouvoir augmenter le nombre de lits proposés au sein de la structure. Conformément aux engagements pris lors de la campagne électorale, la Ville veut aussi créer un pôle gérontologique. Ce dernier regrouperait en un guichet unique les services de soins infirmiers, d'aide ménagère et la résidence pour personnes âgées facilitant ainsi la coordination entre les différentes actions. Le dernier Conseil municipal a acté la délibération qui autorise cette réalisation après l'accord de l'OPDHLM. Une étude de faisabilité est désormais en cours.

Grâce à une gestion rigoureuse, le Foyer logement autofinancera le prêt sur 5 ans

L'avenue Delherm : sécurité et embellissement

La 1ère tranche des travaux avenue Delherm vient de s'achever. Cet aménagement s'inscrit dans la continuité de ce qui a été conçu en amont sur la commune d'Auzeville. Cette première étape a donc concerné l'ensemble de la voirie jusqu'à la rue des Ecoles. Ainsi ont été réalisés un enfouissement des réseaux, la création de trottoirs accessibles aux handicapés, une piste cyclable et le remplacement de l'éclairage public. Sur ce dernier point, la Ville a installé, conformément à son programme environnemental, un système de réduction de la consommation après 22 heures et un dispositif antivol des câbles. Des parkings ont été créés avenue Delherm et rue Vallerey afin de proposer aux utilisateurs de l'anneau sportif un plus grand nombre de places de stationnement. Pour les écoles, l'accès au parking derrière la Halle aux sports a été amélioré, sécurisant la dépose des enfants en bus. Enfin, de nouvelles barrières bleues sur les trottoirs protègent les passants et les incitent à utiliser les passages piétons, sécurisant ainsi un secteur très fréquenté par les automobilistes. La 2e tranche de travaux, de la rue des Ecoles à la rue du Broc d'un côté et à l'avenue de Toulouse de l'autre, est prévue pour 2009 - 2010.

D'autres aménagements à venir

Devant le gymnase Delherm, la piste cyclable est pour l'instant interrompue en raison du futur aménagement du boulodrome. *« Il n'était pas envisageable d'abattre les platanes pour insérer la piste cyclable le long des trottoirs »* indique Sarah Iribarren, conseillère municipale déléguée à la qualité des espaces verts et naturels.
Ce tronçon sera donc aménagé ainsi qu'une rampe d'accès pour les handicapés au gymnase lors de la construction du boulodrome.
Ce dernier, une fois créé, libérera en centre ville, rue Jean-Marie Arnaud, l'espace dédié aux boulistes au profit d'un aménagement global destiné à de l'habitat et au milieu associatif.

ENVIRONNEMENT

La fin des travaux du TCSP

Rencontre d'Alain Siebenbour, conseiller municipal délégué aux transports, avec le directeur de cabinet de Tisséo-SMTC, le 12 septembre dernier.

Lors de cet entretien, plusieurs points ont été abordés et tout particulièrement celui du trajet du bus 81. L'objectif était de sensibiliser Tisséo-SMTC à la faible fréquentation de cette ligne et à son trajet peu adapté aux attentes des usagers. Pour l'avenir, ce bus pourrait desservir directement la station de métro de Ramonville. Cette perspective est partagée également par la commune d'Auzeville.
Dans l'attente d'une décision de Tisséo-SMTC et afin de renforcer notre action, si vous êtes concernés par cette initiative, vous pouvez envoyer un courrier à la mairie à l'attention d'Alain Siebenbour ou sur le site internet à la page d'accueil : @ Contact.

Depuis juin, à la sortie sud de Castanet-Tolosan, le carrefour de l'avenue Salettes et Manset et la RD 813 en direction de Villefranche ont connu une véritable transformation en raison des travaux liés au TCSP. Afin de faciliter l'accès des bus en site propre, une voie unique pour le bus a été réalisée des deux côtés du carrefour nécessitant l'élargissement de la chaussée. Pour cela, neuf platanes ont été abattus et seront en partie replantés. Des trottoirs de 1,5 mètre ont été prévus ainsi qu'une piste cyclable.
L'enfouissement des réseaux n'ayant pu être fait concomitamment aux aménagements actuels, mais étant néanmoins prévu pour 2009, Tisséo a imaginé un revêtement gravillonné des trottoirs, facilement modifiable.
La circulation particulièrement difficile durant les travaux a été, elle aussi, régulée. Désormais, le cycle des feux tricolores est fonction du passage ou non des bus rendant la circulation beaucoup plus fluide notamment aux heures de pointe.
Enfin, des demandes plus spécifiques de riverains ont trouvé des solutions lors de ces travaux, comme par exemple l'implantation d'un arrêt de bus et d'un passage piéton sur l'avenue de Toulouse à proximité du rond point de l'avenue Salettes et Manset. Les habitants du secteur pourront ainsi prendre le bus à ce nouvel arrêt sans avoir à se rendre au terminus de la ligne.

Date à retenir
Prochain Conseil municipal
20 novembre à 18h30
Sous réserve de confirmation par voie d' affichage

Actualités du Conseil municipal

L'intégralité des Conseils municipaux est disponible en mairie et sur le site internet, www.castanet-tolosan.fr

SÉANCE DU 27 JUIN 2008

Subvention à La Calandreta
Dans le cadre du contrat d'association entre cet établissement d'enseignement et la Commune, celle-ci accorde une subvention calculée sur la base d'un forfait par élève fixé à 116,30€, attribué uniquement pour les enfants résidant dans la commune, soit 17 élèves, ce qui représente un montant de 1 977,10€. À ce montant, s'ajoute l'avantage en nature consenti par la mise à disposition gratuite des locaux, ce qui représente un montant de 10 651€ correspondant au loyer annuel révisé sur la base de l'indice IRL du 3ème trimestre 2007.
Adopté à l'unanimité

SÉANCE DU 2 OCTOBRE 2008

Majoration de la valeur locative cadastrale de certains terrains constructibles
Le Code général des impôts permet d'instituer une majoration de la valeur locative cadastrale des terrains constructibles situés dans des zones urbaines délimitées par le PLU. Le Conseil municipal a voté cette délibération le 26 mai 2005 avec application à compter de 2006 (majoration de 0,76€). La loi du 13 juillet 2006 a modifié les modalités de majoration possible. Celle-ci peut s'échelonner de 0,50 à 2,50€ par tranche de 0,50€. La superficie retenue pour le calcul de la majoration est réduite de 1000 mètres carrés. La liste des terrains constructibles concernés est dressée par le Maire et communiquée à la Direction des Services Fiscaux.
Le conseil décide des majorations suivantes: 1€ par mètre carré en 2009, 1,50€/m² applicable à compter de 2010, 2€/m² applicable à compter de 2011 et 2,50€/m² applicable à compter de 2012.
Adopté à l'unanimité

Quotient familial et CVQ
Les tarifs des services municipaux ou délégués dédiés à l'enfance tiennent compte du quotient familial pour assurer l'accessibilité de ces services au plus grand nombre. Ainsi, pour chaque famille, la tarification des prestations est fonction de la composition familiale et des ressources annuelles, au regard des tranches de quotient déterminées par la Ville.
La mise en place du dispositif de la Carte Vie Quotidienne et du service monétique nécessite de modifier les modalités de calcul du quotient familial ainsi que ses modalités d'application, notamment au regard de l'utilisation du service télématique sécurisé de la Caisse d'Allocations Familiales, dénommé CAFPRO. Le doublement du nombre de tranches de quotient familial permettra de déterminer un tarif au plus près des capacités financières des familles et de limiter les effets de seuil dus au passage d'une tranche à une autre.
Adopté à l'unanimité

Création d'un nouveau cimetière
Le cimetière actuel situé rue du colonel Gendreau va atteindre sous peu sa limite de capacité d'accueil.
Il convient donc aujourd'hui de réaliser un nouveau cimetière sur des terrains réservés au PLU à cet effet sous le n° 58, situés à proximité immédiate rue du colonel Gendreau et rue du château d'eau. Le Conseil municipal est tenu de demander à Monsieur le Préfet l'autorisation de créer ce nouveau cimetière.
Adopté à la majorité

Intégration du Centre de la Petite Enfance dans les services de la Ville

Il s'agit de créer un bloc de compétences réunissant l'ensemble des services dédiés à la petite enfance, à l'enfance et à la jeunesse afin d'améliorer la coordination administrative des prises en charge, de simplifier les procédures vis-à-vis des usagers et d'améliorer la lisibilité des actions. Il est donc proposé d'intégrer le CPE, jusqu'à présent exploité par le Centre Communal d'Action Sociale, dans les services de la Ville. En outre, cette intégration facilitera la mise en œuvre du dispositif de la Carte Vie Quotidienne destiné à unifier le traitement administratif des dossiers des familles. Cette réforme sera effective au 1er janvier 2009, tant en ce qui concerne la situation du personnel du service qu'en ce qui concerne les opérations financières liées à celui-ci.
Adopté à la majorité

Nouveau règlement du temps de travail à la mairie

Les services municipaux de la Ville ont été affectés pendant plus de 10 jours par un mouvement social. La continuité du service public n'a pu être assurée dans certains services et les administrés en ont été les premiers touchés.
Le nouveau règlement du temps de travail de la collectivité était au cœur des négociations. Son objectif était la mise en conformité avec la loi, du temps de travail des agents municipaux.
Un consensus a été finalement trouvé entre les représentants du personnel et la Municipalité. Quels en sont les résultats ?

Le marché se met au vert !

En complément des deux marchés hebdomadaires de plein vent, la Ville lance le 7 novembre prochain le 1er marché bio et producteurs. Tous les vendredis de 15 h à 20 h, des étals de produits variés, labellisés bio ou producteurs de pays, viendront animer les allées de la Halle. Retour sur cette initiative "éco-responsable".

ENVIRONNEMENT

En créant ce nouveau type de marché, la Ville souhaite répondre à une demande de la population, laquelle s'interroge de plus en plus sur ses habitudes de consommation et en vient à privilégier les achats bio. Plusieurs études le prouvent.

Une demande croissante

Plus de 4 Français sur 10 consomment désormais des produits bio au moins une fois par mois, 23 % au moins une fois par semaine et 7 % tous les jours. Pour remplir leur panier, ces consommateurs se rendent de plus en plus sur les marchés et dans des magasins spécialisés. *« L'offre sur ce type de produits est encore relativement limitée »*, précise Nadia Nuffer, adjointe au maire, déléguée au développement économique. Actuellement les chalands de Castanet-Tolosan doivent se rendre à Toulouse ou dans les rayons spécialisés d'Intermarché et de Carrefour-Labège. *« Avec le lancement de ce marché,* poursuit Nadia Nuffer, *non seulement une réponse locale est donnée à cette clientèle mais cela crée une nouvelle animation hebdomadaire pour la commune ».*

Des produits de la ferme

Un marché bio et producteurs participe également au maintien d'activités en milieu rural. En le fréquentant, c'est la garantie de trouver des produits venus tout droit de la ferme ou de l'atelier de l'artisan. Ainsi tous les vendredis des commerces de bouche, viandes, fruits, légumes, plantes aromatiques, fromages, vins, mais aussi plantes maraîchères, médicinales et arbustes seront à la vente sous la grande halle lauragaise. Une activité qui sera dynamisée au fur et à mesure de son ancrage dans la ville.

L'implantation d'un marché, qu'il soit traditionnel ou bio, nécessite une zone de chalandise suffisamment peuplée. *« Grâce à sa situation géographique à proximité des coteaux, des commerces actifs et une halle adaptée à l'accueil de marchés de plein vent, notre ville réunie de nombreux atouts et conditions indispensables à la réussite de cette nouvelle animation commerciale »*, conclut Nadia Nuffer. *« La Chambre de Commerce et d'Industrie de Toulouse l'a d'ailleurs reconnu en accordant un avis favorable à sa création ».*

Alors bon vent !

Movida, partenaire officiel du marché bio

	Ancien règlement	Nouveau règlement
Nombre d'heures travaillées par agent et par an	1 557 heures	1607 heures (durée annuelle légale)
Congés légaux	25 jours	5 fois les obligations hebdomadaires de service
Jours de "pont" octroyés par la Ville	5,5 jours	Aucun
Jours libérés, générés par les heures travaillées au-delà de la durée annuelle légale	Non prévu car durée légale non atteinte	6 jours, dont 2 seront fixés en Comité Technique Paritaire, pour 42 heures effectuées au-delà de 1607 heures
Aménagement du temps de travail	35 heures aménagées sur la semaine ou sur 15 jours	35 heures aménagées sur 4, 4,5 ou 5 jours par semaine
Jours de congés supplémentaires liés à l'ancienneté	1 pour 10 ans dans la collectivité, 2 pour 20 ans et au-delà	1 pour 10 ans dans la collectivité, 2 pour 20 ans et au-delà
Services à l'activité irrégulière sur l'année	Non prévu	Amplitude de travail pouvant aller de 31 à 39 heures selon les périodes

En prenant en compte les attentes des agents municipaux, la collectivité a atteint ses objectifs. Près de 20 000 heures de travail rémunérées mais non effectuées étaient en jeu dans cette négociation, soit l'équivalent de 12 postes économisés. Elles seront désormais effectuées par les agents municipaux en poste afin d'améliorer le service dû aux Castanéens dans un accord gagnant-gagnant.

Le métro à Labège : une priorité pour Castanet et pour l'agglomération toulousaine

La concertation préalable au prolongement de la ligne B du métro vient de subir un arrêt brutal. Le Sicoval, appuyé par l'ensemble des communes du territoire et notamment Castanet-Tolosan, demande la poursuite de ce projet et le réaffirme comme une priorité politique.

Alors qu'une concertation publique devait être lancée à l'automne, le dossier a été retiré de l'ordre du jour du Comité syndical de Tisséo-SMTC, le 29 septembre, sur injonction du Grand Toulouse. Un brusque coup de frein à un projet défendu depuis longtemps par les élus du Sicoval et acté publiquement en janvier 2006 par les Présidents du Conseil général et de Tisséo-SMTC. Dans une délibération prise à l'unanimité par les collectivités membres de Tisséo en juillet 2006, il était également inscrit parmi les quatre équipements prioritaires à réaliser. *« Ce retrait a pour conséquence de retarder cette réalisation alors qu'elle apportait une réponse forte aux besoins et aux attentes des habitants de l'agglomération »,* déclare Christian Lavigne, Vice-Président du Sicoval, délégué aux transports et aux déplacements.

Des enjeux environnementaux, sociaux et économiques

Le prolongement de la ligne B permettra de desservir l'un des plus importants ensembles de parcs d'activités de la région : Labège-Innopole (15 000 emplois) et le Parc du Canal à Ramonville (4 000 emplois), soit plus de 800 entreprises qui participent, via la taxe transport, au financement de Tisséo-SMTC.
Il permettra aussi de relier le campus universitaire et de recherche du Sud-est (INPT…) et de grands équipements structurants : le centre de congrès Diagora, le multiplexe Gaumont, le centre commercial, le Bikini et bientôt la médiathèque départementale, le Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique… Enfin, la création, à Labège-Innopole, d'une gare multi-modale (métro, train, bus, navettes, pistes cyclables) facilitera la desserte de tout le Sud-est toulousain, avec un impact conséquent sur le trafic automobile notamment au Palays.

Un financement indispensable

Face à ce retrait, les élus du Sicoval ont voté un texte où ils demandent la relance de la concertation et l'établissement des principes d'un pacte de financement indispensable à la mise en œuvre d'une politique ambitieuse. *« En raison de la situation financière tendue de Tisséo-SMTC, nous devons nous donner les moyens de nos ambitions. Le Sicoval s'y engage dans l'intérêt général »,* conclut le Président du Sicoval, François-Régis Valette.

Quelques jours avant le Sicoval, le Conseil municipal de Castanet-Tolosan a également adopté, sur proposition du Maire, la motion suivante :

« Il est constant que les élus du Sicoval, du Grand Toulouse et du Conseil général de la Haute-Garonne ont toujours affirmé la priorité du prolongement de la ligne B du Métro jusqu'à Labège, point fort de la politique des transports en commun dans l'agglomération toulousaine et retranscrit dans le Plan de Déplacements Urbains.
À la demande du Grand Toulouse le Président de Tisséo-SMTC a retiré de l'ordre du jour du 29 septembre le lancement de la concertation sur le prolongement de la ligne B du Métro.
Nous réaffirmons l'impérieuse nécessité de lancer sans délai cette concertation afin que les engagements pris devant les citoyens de nos territoires soient respectés et que la date promise d'arrivée du Métro à Labège puisse être l'année 2013.
Nous invitons les partenaires financiers du projet de prolongement de la ligne B du Métro (Sicoval, Conseil général de la Haute-Garonne, Grand Toulouse) à se rencontrer au plus vite afin de réaffirmer cette priorité politique.»

Voté à la majorité - Abstention de l'opposition.

Expression des groupes politiques

Groupe "Castanet en Mouvement"

La politique du non choix

Dans une commune, on attend d'une municipalité, et de son Maire en particulier, des orientations claires, la définition d'une ligne de conduite et la réalisation de projets partagés. Ce mois de septembre a mis en lumière l'incapacité de la majorité municipale à faire face à une crise grave, celle de la grève du personnel municipal, à établir le dialogue au sein de l'administration communale et énoncer clairement des choix, en bref, ses difficultés à gérer sainement notre commune.

Un courrier édifiant de démagogie a été adressé à chaque Castanéen pour justifier un attentisme et une frilosité indignes d'édiles responsables. Chaque point peut être commenté. Nous l'avons fait en Conseil municipal, mais nous souhaitons revenir sur deux d'entre eux:

- La majorité des communes de l'agglomération toulousaine ont demandé, et obtenu, une dérogation d'un an pour appliquer la semaine des 4 jours à l'école et proposer une organisation acceptable et durable. À Castanet, les parents d'élèves ont dû dans l'urgence trouver une solution alternative (et payante, le plus souvent) pour la garde de leurs enfants le mercredi matin. Jusqu'ici, rien n'a encore été proposé pour permettre la mise en place de l'aide personnalisée aux enfants en difficulté. Au contraire, sous prétexte de double emploi, la Municipalité a supprimé de manière unilatérale l'aide aux devoirs.

- Toute Municipalité prévoyante a, dans les années précédentes, renégocié sa dette et assuré la moitié à taux fixe. Visiblement cette démarche n'a pas été effectuée à Castanet puisque l'on nous annonce une hausse de 50 000 € des intérêts que paye la commune. Notre Maire, pyromane devenu pompier, veut maintenant se retourner vers Dexia, coupable, nous dit-il, d'avoir proposé de mauvais produits financiers!

Dans un tel contexte, la construction, pour un million d'euro, d'un boulodrome « parce que c'est une promesse de campagne » est confirmée lors du dernier Conseil municipal. La piscine, restera, elle, sans doute fermée tout l'hiver à cause d'un entretien effectué à minima depuis des années. Le projet de médiathèque semble être tombé aux oubliettes, celui d'un éco quartier, annoncé de manière fracassante au lendemain des élections, n'est pas plus évoqué... du "non-choix" érigé en politique municipale...

Pour un autre regard sur l'actualité municipale:

http://castanet.enmouvement.overblog.com.

Pour nous contacter:

castanet.enmouvement@yahoo.fr

Le Groupe « Castanet en Mouvement »
Cécile Payan, Xavier Normand,
Marie-Régine Bardoux,
André Pennavaire, Yvette Lesoin,
Dominique de la Lande,
Sylvie Bories, Jean-Marc Huyghe

Groupe Majoritaire "Castanet uni-e-s"

La déviation dans Rabaudy inutile

Les mauvaises idées ont parfois la vie dure! Depuis plusieurs décennies, la déviation de Castanet-Tolosan par le Parc de Rabaudy est inscrite dans les schémas d'urbanisme et de transports. La majorité municipale n'a cessé de dénoncer cette aberration. Nous disons depuis longtemps que l'emplacement réservé par le Conseil général pour réaliser cette "autoroute urbaine" couperait la commune en deux, dénaturerait les espaces proches du Canal, infligerait des nuisances considérables aux habitants de la Zac de Rabaudy et ne résoudrait aucun problème de circulation, ni localement, ni à l'échelle du Sud-est toulousain. Le bureau d'étude, mandaté par le Sicoval pour réaliser un état des lieux et différents scénarios à partir du comptage des véhicules et des positionnements possibles d'un échangeur sur l'A61, a rendu son pré-rapport au début de l'été. Celui-ci est particulièrement explicite et vient renforcer notre opinion.

La déviation par Rabaudy serait saturée dès sa réalisation! En clair, elle ne servirait à rien, si ce n'est à créer de nouveaux embouteillages sur la D57, c'est-à-dire sur la route de Labège. En revanche, la même étude confirme la pertinence d'une transversale plus au sud, entre Péchabou et Pompertuzat pour relier la RD 813 et la RD 916. Cette nouvelle voie aurait un effet réel sur le trafic dans le centre de Castanet et soulagerait également les quartiers de La Maladie, du Prat-Majous et du Cavalié. Par ailleurs, l'étude démontre également, que quel que soit son positionnement, un nouvel échangeur sur l'autoroute A 61 au niveau de Castanet se justifie par son niveau de trafic à venir et par l'effet bénéfique qu'il aurait sur la fluidité de la circulation dans le secteur.

Toutefois, ces mesures devraient impérativement être accompagnées d'une offre performante en termes de transports en commun. Le maillage du réseau reste à améliorer, notamment pour établir des liaisons transversales entre Castanet, Labège, Saint-Orens et au-delà. L'étude montre encore que le niveau de trafic sur le TCSP qui nous relie au métro à Ramonville ne justifie pas un tramway. Enfin, l'étude met en avant la nécessité de mieux faire connaître à la population les modes doux de transport, comme le vélo, et de mieux "vendre" les transports en commun avec une billetterie et une tarification revues et des expérimentations sur les cadences de passage.

Les élus de la majorité vont poursuivre leurs actions pour que cette étude ne reste pas lettre morte! Il est de notre devoir d'anticiper ce que sera notre territoire dans les prochaines années et les façons de s'y déplacer. Nous savons que cela conditionne notre qualité de vie, mais aussi notre futur développement économique.

La majorité municipale
autour d'Arnaud Lafon

Artistes d'un jour… artistes toujours !

Pour cette rentrée culturelle, la Ville a donné l'occasion aux Castanéens d'être des spectateurs acteurs, le temps d'une visite, d'un atelier de graphisme ou d'un concert. De la balade de Savignol à l'exposition de Sandra Choquer ou au Tremplin rock, adultes et plus jeunes ont pu se laisser guider dans un univers artistique et même pour certains exercer leurs talents.

Par un beau dimanche d'automne, un drôle de manège se déroule rue Jean-Marie Arnaud ; des groupes de personnes, ne se connaissant pas, de tous âges se sont donné rendez-vous dans la rue, pour partir ensemble vers une destination inconnue. Ce manège se reproduit plusieurs fois dans l'après-midi. Que se passe-t-il en cet après-midi du 28 septembre en ville ? Ces sportifs du dimanche ne sont pas des randonneurs lambda. Leur particularité réside dans leur amour de la marche et de la culture ! Après le quartier des Fontanelles en 2004, Rabaudy en 2005, le centre ancien en 2006, le service culturel leur a concocté, dans le cadre de la saison des arts de la rue « Ça rue dans les Branc'Arts », une nouvelle balade culturelle. En route pour le bois de Savignol !

Balade de Savignol : le bonheur est dans le pré !

Les spectateurs randonneurs commencent par parcourir une petite ruelle méconnue pour rejoindre le magnifique parc de l'Institut Médico Pédagogique, dont l'équipe accueille avec enthousiasme le spectacle de danse de Sara Martinet. Un vrai moment poétique et un peu surréaliste. Imaginez une baignoire plantée au milieu d'un jardin, avec les arbres en fond de scène et une tendre pelouse pour s'asseoir…
La performance terminée, le groupe repart, toujours à travers des chemins de traverse, guidés par les bénévoles de la Gym pour Tous. Une petite marche et tout ce petit monde s'enfonce dans le bois de Savignol où se cachent une jolie clairière et un drôle d'ermite. Là, le comédien Paulo a une singulière histoire à raconter, celle de « Matin Brun » de l'écrivain Franck Pavloff.

Les habitants se prêtent au jeu

Et la marche reprend. Cette fois-ci façon escalade, le chemin creux est pentu. Puis au milieu du chemin Gayssot, bifurcation vers la maison d'un couple de Castanéens qui ont eu la gentillesse d'accueillir des artistes dans leur jardin, avec un spectacle intitulé "Peinture choisie". Il s'agit d'un duo, l'un à l'accordéon diatonique, l'autre au pinceau pour créer, le temps d'un morceau, un tableau éphémère. Cette création en direct, dans un endroit bucolique, avec les rayons de soleil comme toile de fond ressemble à un moment suspendu, hors du temps. Cette rêverie est interrompue par un nouveau départ, celui qui mène à la dernière étape, pour rejoindre le spectacle décalé, drôle et émouvant de la compagnie Utopium avec "Mon Oncle". Les spectateurs sont transformés en amis fictifs, venus assister à l'ouverture du testament d'un passionné… de la randonnée !
La boucle est bouclée ! 200 personnes ont profité de cette avant-dernière date de la saison de rue. Si le concept est de faire découvrir "autrement" un quartier de la ville, cette édition est pleinement réussie. Elle a permis aux Castanéens d'emprunter des chemins buissonniers, de fouler des jardins privés, de se frotter au bois de Savignol, tout en assistant à des formes de spectacles courtes, décalées et percutantes. Oui, en ce dimanche 28 septembre, le bonheur était dans le pré !

Sandra Choquer : graphisme et patrimoine

Pour cette rentrée des arts plastiques, les peintures de Sandra Choquer ont donné vie aux murs de la salle Dauriac et aux façades de la Ville.
Pendant un mois cette exposition à l'Hôtel de Ville a offert au public un univers de conte de fée moderne et fragile. Le graphisme de Sandra Choquer est proche de la BD et traduit les émotions de personnages féminins issus des contes. La combinaison des univers et des techniques, aquarelle et bic, donne une impression de légèreté mélancolique. Ce ressenti est accentué lorsque le trait incisif du figuratif devient abstrait et laisse deviner, plus qu'à voir, des silhouettes émouvantes.

Moment privilégié avec l'artiste le temps d'un atelier

Les journées européennes du patrimoine des 20 et 21 septembre 2008 avaient pour thème : "Patrimoine et création". Le travail de Sandra Choquer sur ses silhouettes hors du temps correspondait tout à fait à cette thématique et au projet de la Ville de mettre en valeur des bâtiments anciens par le biais de la création contemporaine.
Sous la houlette de Sandra Choquer, huit apprentis artistes castanéens ont œuvré toute une journée à la préparation des personnages qui allaient peupler le temps d'un week-end les façades de l'église, de la maison Besset ou de la MJC. Le parcours ainsi tracé a donné lieu le lendemain à une visite guidée révélant l'histoire de ces édifices.
Adultes et enfants ont mis la même application à la tâche, guidés par les esquisses de l'artiste laissant libre court à leur créativité. C'est ainsi qu'un Templier ou un Cathare sont venus monter la garde dans les rues de Castanet-Tolosan !

Quelques mots de l'artiste Sandra Choquer

« Ce type d'action aborde l'art de manière ludique et agréable, le rend accessible dans tous les sens du terme. Cette technique permet aux personnes de prendre plaisir à la création quel que soit leur niveau; ça plaît à tous et c'est enrichissant. C'est également valorisant pour eux de voir les réalisations affichées dans la rue.

Le fait d'avoir un public hétérogène adultes et enfants était plus difficile à gérer mais c'est une bonne expérience. Le plus jeune participant avait 7 ans; il s'est très bien débrouillé. C'est lui qui a peint le chevalier de la maison Besset. Les enfants ne s'en tiennent pas forcément au cadre donné, ils sont spontanés, le résultat est surprenant. »

De jeunes rappeurs Castanéens tentent le défi du Tremplin musique

Rendez-vous incontournable de la jeunesse castanéenne et des environs, les deux Tremplins musiques organisés chaque année par l'association Parenthèse font le plein tant sur scène que dans la salle. De jeunes groupes de tous styles (rock, pop, chanson, rap, métal, ska...) viennent se mesurer à cette occasion. C'est pour une partie d'entre eux leur première scène.

Ce sera le cas le 15 novembre prochain pour les jeunes Castanéens de Lyrical-Rec. Le groupe est mené par Audrey, alias Mc K artiste de rap, qui montera sur scène avec eux. Animatrice au secteur jeune de Parenthèse, elle travaille avec le groupe depuis le mois de mai pour les former à l'écriture, à la technique et à la prestation scénique.

Lyrical-Rec aura la lourde charge d'animer la première partie de soirée, aidé de leurs invités notamment les Amatorz (grapheur, danseurs...). Au programme vous l'aurez deviné, démonstrations des différentes disciplines de la culture Hip-Hop.

Ce travail est dans l'esprit des projets développés par l'espace jeune qui mise sur l'implication des groupes dans l'organisation des concerts pour créer la dynamique. Une stratégie d'accompagnement loin des animations clef en main.

Tremplin musique, Salle Jacques Brel
15 novembre 2008 à 20h30 gratuit
Lyrical-Rec (rap), Version Originale (chanson française festive), CID (power pop) et Memento (rock)
Renseignement au 06 83 64 80 67

Comité de jumelage
20 ans de liens et d'amitié

Pour le 20ème anniversaire de sa création, le Comité de jumelage a réuni, pendant 4 jours, les délégations de trois villes jumelées. Des ateliers professionnels, des visites touristiques, l'inauguration de deux voies de Castanet-Tolosan et des moments festifs ont animé ces journées. Cet anniversaire restera inoubliable pour les nombreux bénévoles et les Castanéens qui y ont participé.

Créé le 4 novembre 1988, sous l'impulsion du maire de l'époque Alain Lesoin, le Comité de jumelage fête cette année ses 20 ans. C'est en grande « pompe » que le Président Claude Lévy et de nombreux bénévoles ont voulu marquer cet anniversaire. *« Ces rencontres ont montré l'amitié et les liens qui nous unissent avec nos homologues européens. Nous avons seulement regretté l'absence de nos amis grecs qui pour des raisons financières n'ont pu être parmi nous »* précise Claude Lévy. *« Cinquante familles castanéennes ont accueilli chez elles plus de 100 personnes de Roumanie et d'Italie créant ainsi un véritable ciment entre nos différentes cultures ».*

Le jumelage est aussi un formidable moyen d'échanges avec les différents acteurs économiques, scolaires, sportifs, culturels et sociaux de la Ville. De nombreux jeunes Italiens ont ainsi visité le collège et une délégation s'est rendue au Sicoval pour une journée sur l'intercommunalité. D'autres sont allés à la crèche et au Foyer logement.

Nouvelles dénominations de rues

Des moments plus officiels ont parallèlement ponctué l'événement avec l'inauguration de deux voies de la commune, baptisées du nom des villes jumelées. Ce moment fut l'occasion pour Arnaud Lafon, maire de Castanet-Tolosan, de rappeler le travail de ces prédécesseurs et des différents présidents du Comité de jumelage, *« chacun ayant apporté sa pierre à la fortification des échanges entre nos trois pays. Ils ont contribué à faire vivre nos liens d'amitié ».*

Les différentes délégations et les Castanéens présents ont ainsi découvert la nouvelle rue Santa Lucia di Piave qui se trouve à deux pas de la Halle. Quant à l'allée Cocorastii-Mislii, elle longe le parc de la mairie. Une fois les plaques de rue dévoilées, la cérémonie s'est poursuivie autour d'un repas officiel offert par le Comité de jumelage à l'ensemble des invités.

La Fête au Parc a clôturé cette journée en musique avec un groupe folklorique de jeunes roumains puis une belle prestation de la chorale Castanéenne de l'EVCT, accompagnée par des amis choristes italiens et roumains.

Visite à l'italienne au Collège Jean-Jaurès

Les élèves de Santa Lucia di Piave, venus très nombreux pour le 20ème anniversaire du Comité de jumelage, ont été reçus par le principal du collège, Pierre-Louis Delès et par son intendant Michel Bugnone.

Ils ont aussi pu visiter les différents lieux de classe, le réfectoire, les cuisines et le centre de documentation et d'information. Tous ont été impressionnés par les moyens techniques et pédagogiques proposés aux élèves castanéens et par la taille de l'établissement qui accueille 800 collégiens au lieu de 200 à Santa Lucia. Cette rencontre a été riche en comparaisons, notamment sur les cycles d'enseignement, extrêmement différents en Italie.

L' équipe des champions de France et les dirigeants reçus à la mairie pour fêter leur titre en présence du maire, Arnaud Lafon

Remise à chacun d' un mini bouclier de Brennus

Rugby, Champion de France
l'esprit d'une équipe

En obtenant le titre de champion de France l'année des 40 ans du club, l'équipe de fédérale 2 a offert à ses supporters le plus beau des cadeaux. Un événement sans précédent dans l'histoire du rugby de Castanet.

C'est le 15 juin dernier, à l'issu d'un championnat intense et d'une finale mémorable contre Montmélian, gagnée 14 à 3, que la réserve de Castanet-Tolosan a apporté à l'Avenir Castanéen le bouclier, symbole d'une victoire bien méritée.
Dès la 1ère mi-temps, les rugbymen castanéens ont su imposer leur puissance de jeu. Un essai du demi de mêlée, Christophe Toustou et deux pénalités d'Alexis Tilloles ont mis en confiance l'équipe qui maintiendra son avantage jusqu'au coup de sifflet final.
Une victoire qui est aussi à mettre au bénéfice de *« ces hommes de l' ombre »*. Il s'agit en l'occurrence des entraîneurs Gérard Bouisset et Christophe Toustou et de l'encadrement administratif et logistique, Alain Maneville et Gérard Rollat. Grâce à eux, c'est toute une expérience et une ténacité qui ont permis à l'équipe d'atteindre ces sommets.
Lors d'une réception en mairie pour fêter le titre, Patrick Paris, Adjoint au maire délégué aux sports, a tenu à *« saluer le travail des bénévoles qui représentent une formidable machine d' entraides, le comité directeur qui manage le club de main de maître, les joueurs titulaires et remplaçants »*. Patrick Paris a conclu en se réjouissant de l'obtention de ce trophée, *« le 1er pour notre ville ; tous les Castanéens peuvent en être fiers »*.

Les rugbymen champions de France
Nicolas Doireau, Arnaud Renault, Nicolas Alègre, Stéphane Rolleau, Jérôme Chouzenoux, Jérémy Manya, Mathieu Estaque, Max Suchaud, Christophe Toustou, Alexis Tilloles, Jamel Oumansouri, Pierre Garbin, Vincent Fajolle, Paul Mano, Anthony Colin, Robert Carruesco, Nicolas Tranier, Julien Bitsch, Olivier Chazaud, Sébastien Calva, Alban Michaud, Nicolas Novoa, Roman Goulard, Arnaud Arsuffi, Sébastien Carrière, Alain Audouy et Benjamin Faye. Gérard Bouisset et Christophe Toustou : entraîneurs.

Les frères Lievremont à la une de Fort Boyard

En décembre 2007 le *Castanet Lien* vous avait présenté cette famille castanéenne, passionnée de Rugby. Pierre et Luc, les jumeaux de la fratrie sont tous deux joueurs de l'équipe 1 de l'Avenir Castanéen et leur frère aîné Marc est entraîneur de l'équipe de France de Rugby à quinze.

Cet été, ils ont relevé un autre défi en participant à l'émission Fort Boyard sur France 2. Représentatifs d'une famille soudée, ils ont été choisis pour remporter le plus possible de "Boyards" afin de parrainer une fondation "Mouvement pour les villages d'enfants". Une épreuve stressante et difficile même pour des habitués de la compétition mais pour laquelle, ils se sont amusés comme des enfants !

La fondation "Mouvement pour les villages d'enfants" monte des actions pour les enfants en danger, accueille des familles, les aides à grandir et à devenir autonome. L'émission a rapporté 10 990 €.

Castanéennes à l'honneur

Méline Djafarova et Ophélie Crodier, Castanéennes toutes deux, se sont distinguées cet été en obtenant le titre de "Meilleurs Apprentis de la Haute-Garonne". Méline est médaillée d'or de la catégorie "prêt-à-porter" et Ophélie, médaillée d'argent dans la catégorie "esthétique".
L'ensemble du Conseil municipal les félicite pour cette distinction et leur souhaite beaucoup de réussite dans leurs activités professionnelles.

Educateurs sportifs, la passion des jeunes

Depuis 2005, Philippe Magnoler et Pierre Carbonnel, tous deux éducateurs sportifs de la Ville, encadrent et accompagnent les enfants du primaire, en lien avec les enseignants, dans leurs pratiques sportives.

En partenariat avec l'Education nationale, ils interviennent d'abord dans les activités dites à "encadrement renforcé" comme : le rugby, l'escalade, la course d'orientation, la natation, la pelote basque et le vélo. Leur rôle est primordial également durant les classes de découvertes, les sorties pédestres ou les activités extérieures. Cet appui éducatif semble unanimement apprécié par les équipes enseignantes. *« Cette année, nous avons participé à deux classes de découvertes qui sont des moments inoubliables »*, indique Pierre Carbonnel. *« Autour des activités de pleine nature, les enfants développent une nouvelle forme d' autonomie très enrichissante »*.

Des projets sur mesure

À l'initiative du groupe scolaire Danton Cazelles, les éducateurs ont encadré au printemps les classes de découverte près de Luchon. Les thèmes retenus étaient ceux de la randonnée et des activités de montagnes comme la "cannirando", promenade rapide avec des chiens de traineau.

Pour sa part, l'école Damase Auba a organisé un départ en vélo de Castanet-Tolosan en direction de Gardouch avec deux jours au lac de la Ganguise.
Au programme figuraient des activités de voile, des tests de natation et le plaisir partagé de l'hébergement sous la tente.
« Au-delà de ces interventions, précise Philippe Magnoler, *nous sommes aussi sollicités par le conseiller en EPS de l' Education nationale pour l' organisation de rencontres omnisport telles que le cross des écoles ou des tournois de rugby »*.

Pour l'avenir, dans une dynamique d'enrichissement pédagogique, les éducateurs sportifs souhaitent élargir leur palette d'activités. Ainsi, ils pourraient bientôt proposer l'acrosport, une nouvelle pratique sportive à mi-chemin entre la gymnastique et l'acrobatie. Alors les enfants, accrochez-vous !

Judo : le babyboum

Pour cette rentrée 2008, le judo suscite un engouement sans précédent auprès des plus petits. Par cette activité de sport et loisir, la MJC a ainsi réussi son pari de s'ouvrir au plus grand nombre.

En forte croissance depuis 2 ans, le judo a vu ses effectifs presque doubler. 150 adhérents dont une cinquantaine de 4 à 5 ans. C'est une vraie satisfaction pour le nouvel entraîneur, Olivier Bergès qui dynamise avec Aurélien About* cette section.
« À cet âge, c' est essentiellement une activité d' éveil où tout est basé sur des jeux qui développent l' apprentissage de la motricité et de la coordination », précise Olivier Bergès.
En lien avec la Fédération de judo, les professeurs enseignent aussi une certaine discipline, des codes moraux à la base même de cette pratique sportive. Il est par exemple interdit de marcher avec ses chaussures sur le tapis ; ces dernières sont donc rangées correctement dans un coin. Fiers dans leur kimono, les touts petits apprennent aussi à saluer, geste de respect incontournable de la tradition des judokas. *« Un ensemble de sages pratiques que les parents perçoivent à travers le judo »*. Même si parfois cette discipline semble un peu contraignante, elle reste très appréciée puisque 60 % des enfants continuent ce sport après 6 ans.

*Cf. article du *Castanet Lien* de juin 2008 qui évoquait la ceinture noire d'Aurélien About

1er MARCHÉ BIO

7 NOV.08

15h - 20h
sous la halle

et tous les vendredis

PAINS
VINS
LÉGUMES
CONFITURES
CONSERVES
VIANDES
MIEL

MOVIDA
SPORTS & BIEN-ÊTRE

CASTANET
TOLOSAN

magnétic consultant • R. C. 435 337 590 • Tél. : 05 34 41 12 45

Félicitations aux Champions de France 2008

L'équipe senior 2
de l'Avenir castanéen

www.castanet-tolosan.fr

CASTANET TOLOSAN